

La violence faite aux femmes et aux filles en Haïti est un phénomène préoccupant, d'autant plus que cette situation résulte en particulier du manque de réponses efficaces et adéquates à ce problème. Les services offerts aux femmes et filles victimes restent quasi-inexistants et il n'y a pas de système de référence systématique qui renvoie les victimes de violence vers ces ressources.

Pour répondre aux besoins immédiats des victimes, l'UNICEF, en collaboration avec ses partenaires, offre un appui direct aux femmes et enfants. Un accompagnement intégré voire légal, médical, et psychosocial, est offert aux femmes et enfants. Une attention particulière est attribuée aux enfants afin de promouvoir leur développement et leur réinsertion sociale.

Dans le bus de favoriser une coordination et permettre une synergie entre les différentes initiatives en cours dans le domaine, l'UNICEF appuie également la Concertation nationale contre les violences faites aux femmes. Cette Concertation, établie en 2003 entre L'Etat, la Société Civile et les Agences de Coopération Internationale, favorise une approche multi disciplinaire dans la prévention, la prise en charge et l'accompagnement des victimes des violences spécifiques faites aux femmes. Malgré une période de relative inactivité due a la situation socio-économique jusqu'en 2004, des progrès considérables ont été réalisés depuis lors:

En février 2006, un Plan national contre les violences faites au femmes a été finalisé et validé par les acteurs impliqués.

Trois commissions techniques ont été mises en place au sein de cette Concertation :

- Commission Collecte de données
- Commission Prise en charge et accompagnement
- Commission Prévention-Communication-Sensibilisation

L'UNICEF joue un rôle actif dans la coordination et le renforcement des acteurs impliqués, en collaboration avec le [FNUJAP](#) (Fonds des Nations unies pour la population) et l' [UNIFEM](#) (Fonds de développement des Nations unies pour la Femme). L'UNICEF est particulièrement impliqué dans le domaine de la prise en charge et l'accompagnement des victimes. Des formations sont envisagées en vue d'harmoniser les activités des intervenants et de créer et partager des outils pour une meilleure prise en charge.

Source: [Unicef](#)